

REPÈRES HAUTS-DE-FRANCE



Région
Hauts-de-France

#Transitions #Territoires

N°7 | JUILLET 2018

LES HAUTS-DE-FRANCE EN TRANSITIONS : de nouveaux défis pour le développement régional

Pour faire face aux défis à venir, la région des Hauts-de-France et ses habitants s'engagent dans des chemins de transition qui vont progressivement transformer leurs modes de vie et leurs modèles de développement. Ces initiatives sont aujourd'hui menées dans le cadre de la troisième révolution industrielle, Rev3 qui porte le récit des transitions dans les Hauts-de-France. L'ensemble des politiques publiques, que le SRADDET a vocation à coordonner au niveau régional, vont être mobilisées pour accompagner ces transformations mais on peut d'ores et déjà identifier neuf domaines prioritaires ayant un effet levier à destination des acteurs et des territoires. En effet, ce sont les innovations locales, appuyées par un cadre régional stratégique et portées par les capacités de résilience des acteurs, qui construiront les territoires de transition au plus près des besoins des populations. La démarche de mobilisation des acteurs régionaux initiée lors des travaux préparatoires du SRADDET a permis de poser les premiers jalons sur ces questions.

LES AMBITIONS D'UNE RÉGION EN TRANSITIONS

Les Hauts-de-France constituent un territoire régional qui doit faire face aux défis d'un monde en rapide évolution. Les territoires qui composent la région ont été touchés par de profondes mutations économiques et sociales au cours des décennies précédentes. Certains d'entre eux se sont saisis de ces changements pour construire des démarches de reconversion qui renouvellent leurs moteurs de développement et les inscrivent dans des dynamiques positives. Aujourd'hui, alors que ces dynamiques s'accroissent et se complexifient, il s'agit pour la région de s'inscrire avec l'ensemble de ses habitants et de ses territoires dans une démarche globale de transitions.

C'est ainsi que se construit le récit d'une région en transitions mobilisant ses ressources pour développer un regard confiant en l'avenir.

Animer un processus de changement en continu

L'ambition de construire des politiques de transitions ne consiste pas à s'adapter passivement à l'évolution du monde. Une région en transitions c'est une région qui prend acte des défis auxquels elle est confrontée et où l'action publique permet d'accompagner le changement et de lui donner sens pour améliorer les perspectives de chacun.

Les territoires sont en première ligne face à ces mutations, au plus près des attentes des populations et au croisement des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. L'échelle régionale apparaît particulièrement pertinente pour construire des trajectoires de transitions à l'articulation des spécificités locales et des évolutions globales.

Devant l'urgence des défis qui se présentent, les acteurs publics doivent fournir des réponses de court terme qui n'obèrent pas les transformations de long terme en cours. Cette articulation des temporalités et la conciliation des différents objectifs de développement et d'équilibre environnemental constituent les principaux enjeux de ces démarches. Ainsi, il ne s'agit pas simplement de

construire un nouvel équilibre sur lequel se fonderaient de nouveaux modes de développement, il s'agit d'animer un processus de changement en continu.

Construire un récit pour donner sens à l'incertitude

Les politiques publiques de transitions donnent du sens aux différentes mutations qui touchent la région, dans le temps et dans l'espace. En effet, du fait de leur rythme soutenu et de leurs impacts croissants sur les conditions de vie, ces évolutions créent des incertitudes qui fragilisent les populations. C'est pourquoi, les élus et les acteurs publics proposent et co-construisent un récit sur les transitions, pour articuler ces évolutions entre elles et les orienter vers un horizon collectif et mobilisateur de transformations positives. Ce récit permet de dégager des priorités dans une perspective globale, de construire de nouveaux compromis alors que les équilibres précédents sont déstabilisés.

Les Hauts-de-France ne sont pas la seule région à s'inscrire dans cet horizon des transitions qui concerne l'ensemble de l'espace européen, pourtant cette ambition y prend ici un relief particulier. Au cours de leur histoire, ses territoires et ses habitants ont connu des bouleversements majeurs : guerres, révolution agricole, restructurations industrielles notamment la fermeture des mines et les transformations du textile et de la sidérurgie.

Ils ont su à chaque occasion tirer parti des opportunités recelées dans ces évolutions pour rebondir et inventer de nouvelles pistes de développement.



Sains du Nord - Filature Robert



Tourcoing - Centre Européen des Textiles Innovants

SRADDET et Transitions

La vision construite dans le cadre du SRADDET (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) repose sur trois orientations stratégiques qui déclinent chacune les enjeux des transitions.

Une ouverture maîtrisée, une région mieux connectée

Les stratégies de transitions permettent à la région de saisir les opportunités offertes par son inscription dans les dynamiques de développement de l'Europe du Nord-Ouest et du Grand Bassin Parisien : elles sont basées sur une montée en excellence des capacités régionales, une faculté à tirer parti des mutations, à innover et développer l'emploi. Elles seront porteuses d'une attractivité renouvelée autour de l'image d'une région en transitions.

Une multipolarité confortée en faveur d'un développement équilibré du territoire régional

Les stratégies de transitions valorisent la diversité des territoires dans leur capacité à tirer parti des défis et à construire des trajectoires de développement différenciées. Elles valorisent les capacités d'initiative et d'expérimentation tout en offrant un cadre régional de mise en cohérence. Elles permettent de mettre en équilibre nécessités de court et long terme, de développement et de préservation. Elles sont garantes de cohésion et de solidarité pour construire des capacités régionales renforcées pour faire face aux défis à venir.

Un quotidien réinventé s'appuyant sur de nouvelles proximités et sur une qualité de vie accrue

Les stratégies de transitions insistent sur les capacités des habitants à faire face aux défis qui les attendent et de construire des réponses originales et innovantes constitutives de nouvelles trajectoires de développement. Elles mettent en évidence l'importance de satisfaire les besoins fondamentaux des habitants, de développer leur prise d'initiative, de prendre en compte les aménités et la qualité de vie pour construire des pistes de développement nouvelles, mieux adaptées au monde de demain.

Pour demain, les transitions dans les Hauts-de-France devront s'appuyer sur ces pistes pour les renforcer et les orienter vers un objectif commun, avec le souci constant de favoriser la création d'emplois de qualité et d'améliorer le bien-être des habitants.

Du développement durable à Rev3, les différentes déclinaisons du récit des transitions dans les Hauts-de-France

Dans une note d'analyse de juin 2017, le Commissariat général au développement durable note qu'« historiquement, la notion de transition est étroitement liée à celle de développement durable », dont les deux rapports fondateurs, Meadows en 1972 et Brundtland en 1987 parlent de « transition vers un développement durable »¹. En France, cette notion entre dans les textes avec la loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, ainsi que la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (2015 – 2020).

Victime de son appropriation trop large et pas assez priorisée, le développement durable est progressivement supplanté par la notion de transitions qui apparaît plus pertinente pour décrire les phénomènes d'accélération des mutations auxquelles sont confrontés nos sociétés. Elle met l'accent sur la capacité des acteurs et des territoires à prendre des initiatives concrètes pour engager des processus de transformations.

Toutefois, le développement durable a suscité des dynamiques collectives et la mobilisation de réseaux d'acteurs qui ont permis de concrétiser la démarche de Troisième révolution industrielle (TRI), rebaptisée Rev3. A ce titre, elle constitue une réponse spécifique de la région aux enjeux de transitions. Dans un premier temps, ce sont les enjeux économiques et technologiques qui sont apparus prioritaires dans la démarche TRI mais les

questions d'appropriation citoyenne et de changements sociétaux sont aujourd'hui au cœur de nombreux projets s'inscrivant dans un récit de transitions au sens large.

LA RÉSILIENCE TERRITORIALE COMME LEVIER DES TRANSITIONS

La résilience porte une promesse de rebond pour transformer des traumatismes en opportunités. Elle consiste à renforcer les capacités des territoires et leurs habitants à faire face aux chocs et aux mutations et à en tirer profit. Elle a parfois été considérée comme une qualité que quelques-uns possèderaient et d'autres non. Elle est plutôt analysée aujourd'hui comme une force présente en chacun et qui peut être stimulée par l'environnement. Ainsi, les conditions d'un passage à une résilience collective qui se nourrit des capacités individuelles et qui en retour renforce ces capacités sont réunies.

C'est la multiplication des initiatives permises par le renforcement des capacités de résilience qui permet à un territoire d'innover face aux mutations et d'inventer de nouveaux chemins de transitions. Ces capacités reposent sur la reconnaissance de la place de chacun et de son habilité à maîtriser son destin. Elles sont dynamisées par les actions de développement culturel porteuses d'émancipation individuelle.

¹ Boissonnade Léa «La transition, analyse d'un concept» CGDD, juin 2017

Moteur des initiatives et des expérimentations

La montée en compétences des habitants de la région permise par la hausse moyenne de leur niveau de formation leur permet de développer leur pouvoir d'agir dans un mouvement d'émancipation individuelle et collective. Les capacités de résilience reposent sur le renforcement du capital humain au travers des actions de formation pour qu'elles profitent à l'ensemble de la population, mais également d'une réponse aux besoins les plus immédiats comme la santé et le logement, notamment pour les plus jeunes. Elles permettent la mobilisation de dynamiques collective et l'émergence des initiatives (création d'entreprises ou construction de projets associatifs). Ces initiatives s'appuient sur les richesses de la population, sa diversité, ses savoirs, formels et informels.

Renforcement de la confiance en soi et dans les autres

La confiance, confiance en soi, envers les autres, envers les institutions, envers l'avenir, est garante de la qualité des liens sociaux et de la capacité à se projeter dans un futur meilleur.

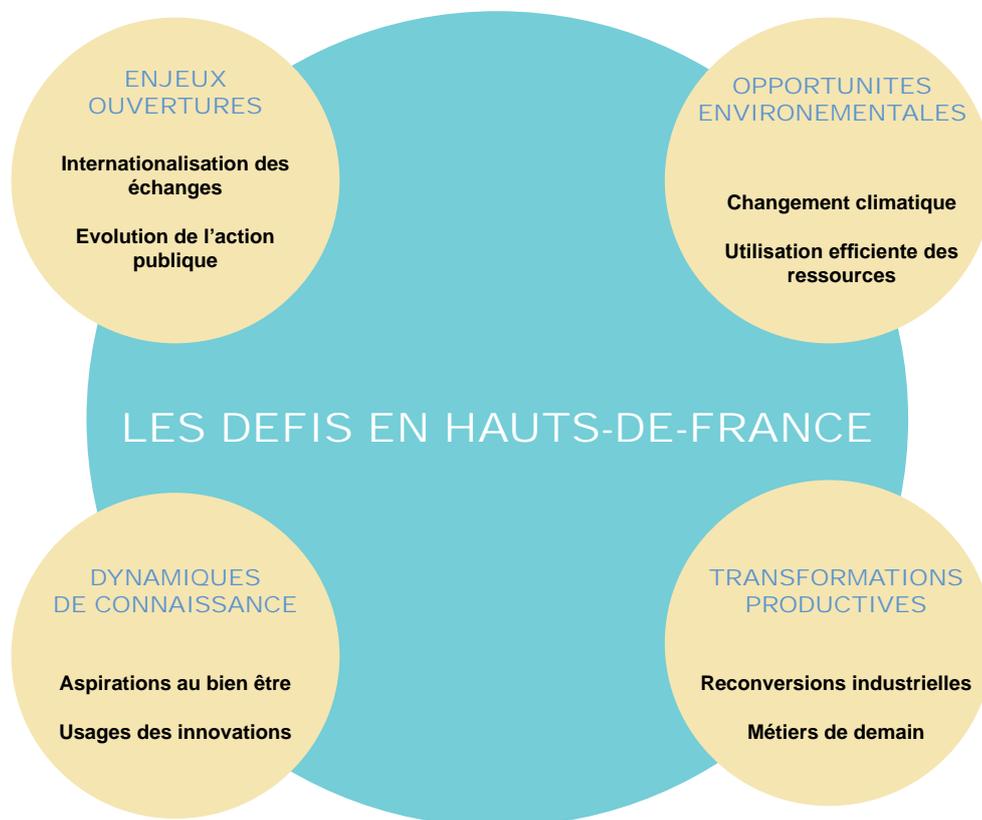
Ce sentiment peut être conforté par la construction de mémoire collective porteuse de fierté pour les individus, à l'image des démarches menées dans le Bassin minier pour la reconnaissance à l'UNESCO ou la dynamique enclenchée à Guise autour du Familistère.

Importance de la culture

Le développement culturel permet de renforcer le rayonnement régional et de s'ouvrir sur le monde. Les initiatives culturelles ont un ancrage historique dans la région, elles ont éclairé les possibles et accompagné la transformation des modes de vie et des aspirations de la population. Ainsi, la maison de la culture d'Amiens a joué un rôle historique d'accompagnement des transformations du territoire et des habitants. Elles peuvent continuer à jouer ce rôle dans une perspective d'appropriation collective des transitions. C'est le pari qui a été fait par le conseil régional dans sa politique culturelle qui, en concertation avec les acteurs de la région, mise sur une région participative, équilibrée et créative.

LES QUATRE DÉFIS RÉGIONAUX

Après avoir connu une transformation profonde de son économie dans les dernières décennies, dont les conséquences sociales et environnementales se font toujours sentir, la région est aujourd'hui confrontée à une nouvelle vague de mutations. Elles procèdent des défis environnementaux qui viennent impacter l'ensemble des pratiques de la région et son économie, mais également du système économique qui continue à évoluer, des progrès technologiques accélérés par le numérique, de l'évolution des modes de vie et de l'accroissement continu des échanges. Ces mutations agissent à des niveaux et des échelles différentes, elles s'accroissent et se complexifient. Elles amènent à des reconfigurations de l'action publique, à la fois à l'échelle des territoires mais également de la région.

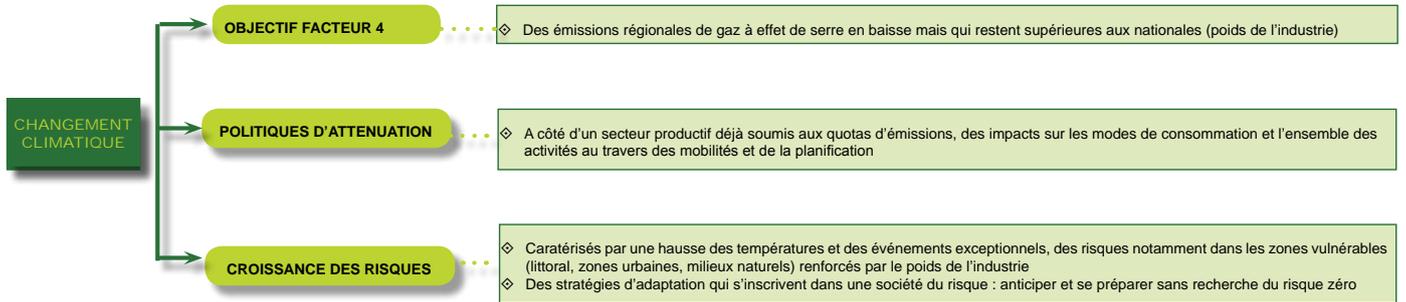


Les schémas suivants reprennent ces défis régionaux regroupés en quatre grandes catégories : les opportunités environnementales, les transformations productives, les dynamiques de connaissance et les enjeux d'ouverture. Ces schémas permettent de synthétiser leurs impacts sur les problématiques régionales.

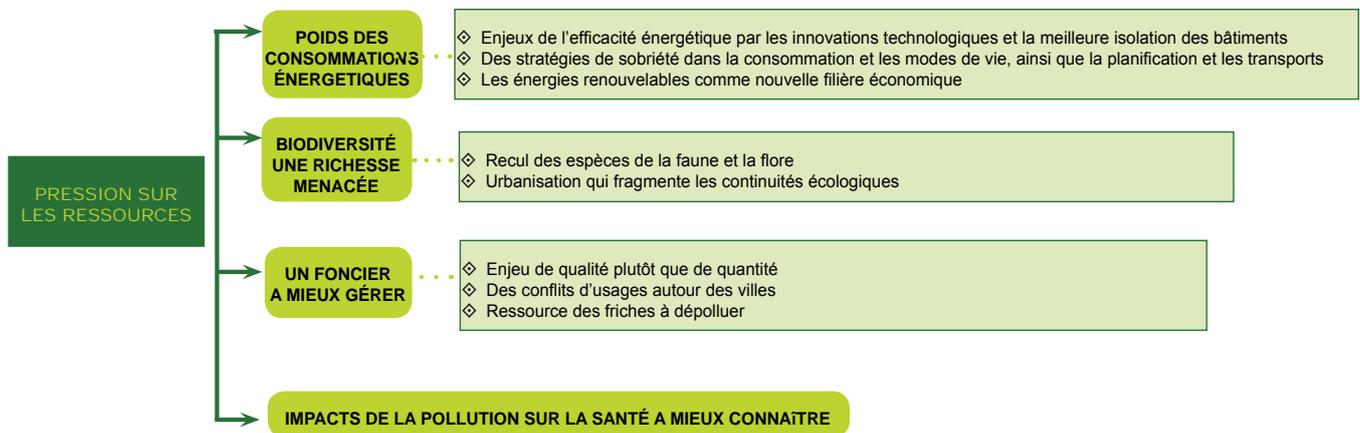
Une région productive confrontée aux défis environnementaux

Alors que le développement régional a reposé sur l'exploitation et la mise en valeur de ses ressources naturelles, la prise de conscience de leur épuisement et de la nécessité de les préserver créent des contraintes environnementales qui peuvent se transformer en nouvelles opportunités.

Des impacts potentiellement importants du changement climatique, dans une région située en zone tempérée



Un mode de développement impacté par la pression sur les ressources, notamment énergétiques

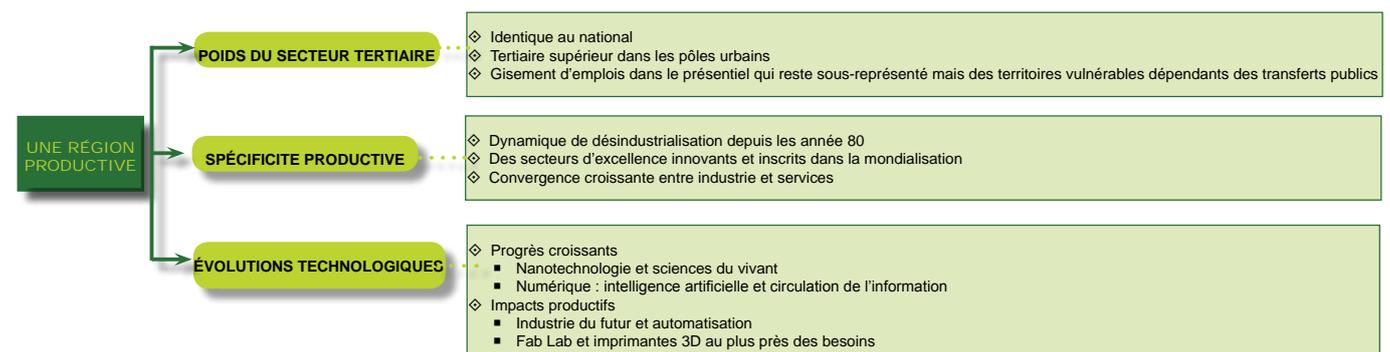


Ces évolutions et ces nouveaux défis peuvent toutefois être utilisés comme des opportunités de développement. C'est particulièrement vrai dans une région qui a été touchée de manière précoce par les pollutions environnementales. C'est pourquoi la région a été pionnière dans la démarche de troisième révolution industrielle (TRI) qui, après celles du charbon et de l'électricité, entend miser sur l'environnement et la technologie pour inventer un nouveau modèle de développement.

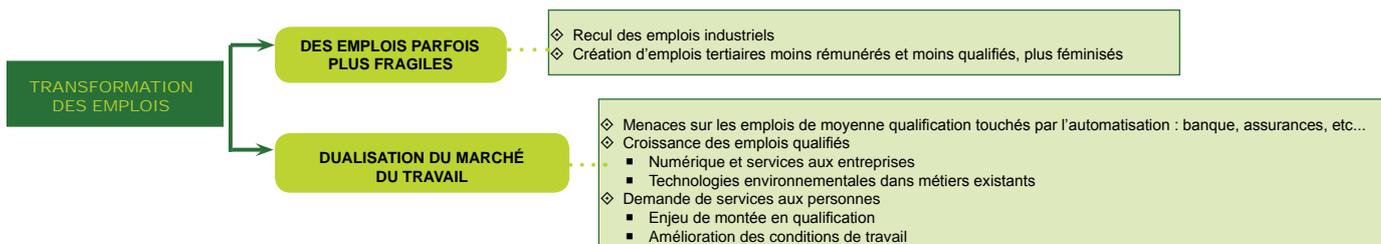
Une transformation des modes de production qui vient perturber les logiques de créations d'emplois

La région a connu un mouvement de transformation de son économie encore plus marqué qu'ailleurs en France, cette dynamique est toujours en cours et devrait continuer à faire sentir ses effets sur l'évolution des emplois.

Une dynamique de reconversion industrielle toujours active qui fait évoluer les bases productives régionales



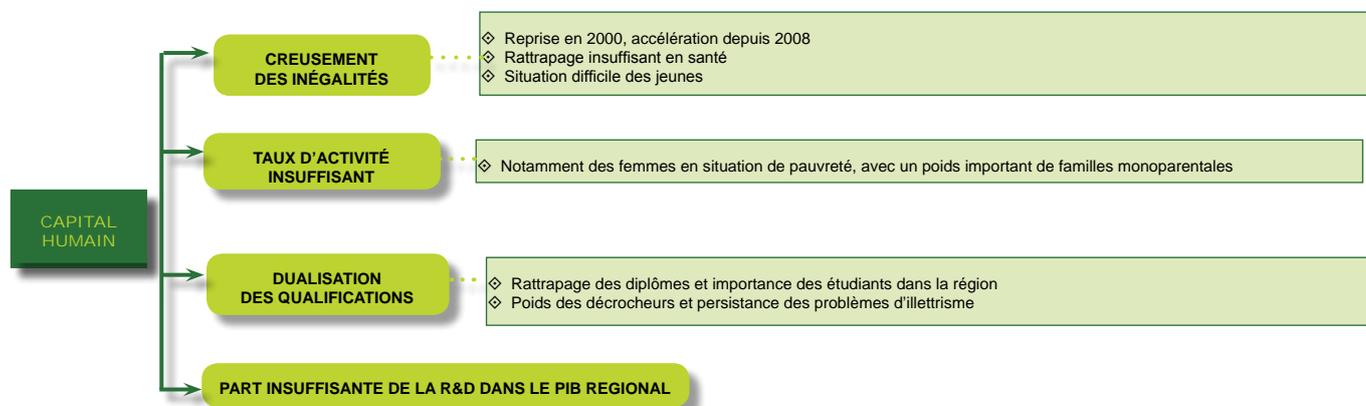
Une fragilisation des emplois et des enjeux de montée en compétences



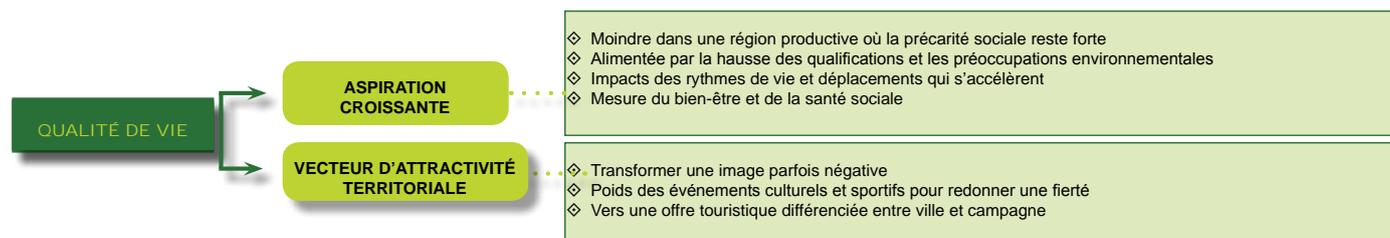
Une société de la connaissance et du bien-être qui reste à pleinement intégrer

Si la région reste une des plus jeunes de France avec un taux de natalité supérieur à la moyenne, elle est aussi celle qui a le plus faible niveau de développement humain parmi les régions métropolitaines. Il existe donc un fort enjeu pour permettre à cette population jeune de mieux s'intégrer dans une société où les logiques de connaissance et d'innovation sont au cœur.

Un capital humain à renforcer dans une région jeune



Une aspiration à la qualité de vie qui devient un levier d'attractivité territoriale



Des dynamiques d'innovation et de connaissance au cœur des processus de développement



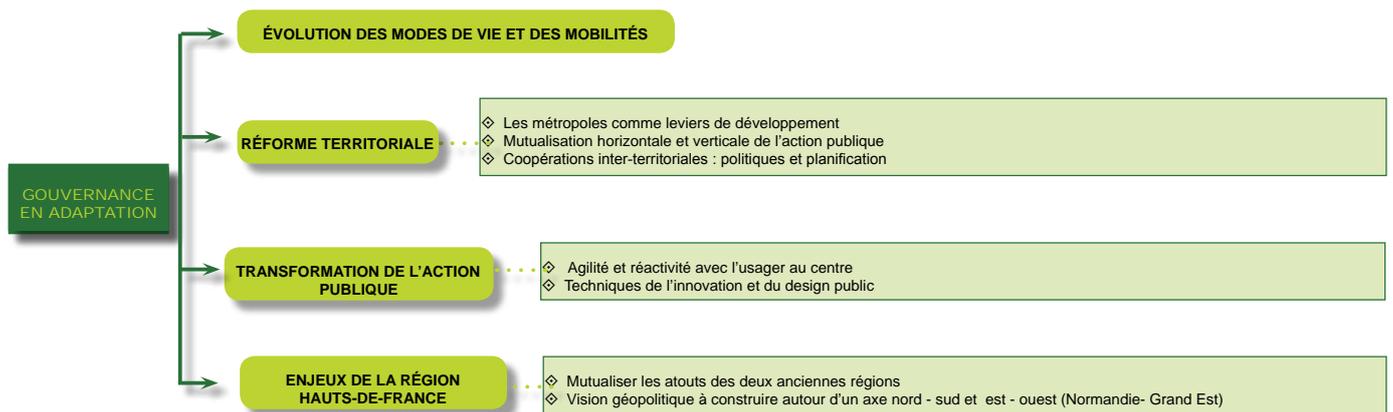
Une ouverture des sociétés qui oblige les institutions à s'adapter

La région a été particulièrement touchée par l'ouverture des économies et des sociétés, un phénomène qui a pu déstabiliser certains compromis et modes de gouvernance, d'où une feuille de route ambitieuse pour la nouvelle région des Hauts-de-France qui devra tirer parti de ces évolutions.

Une région qui a profité de l'accélération des échanges mais qui en connaît aussi les contrecoups



Des modes de régulation publics en adaptation pour répondre à ces évolutions

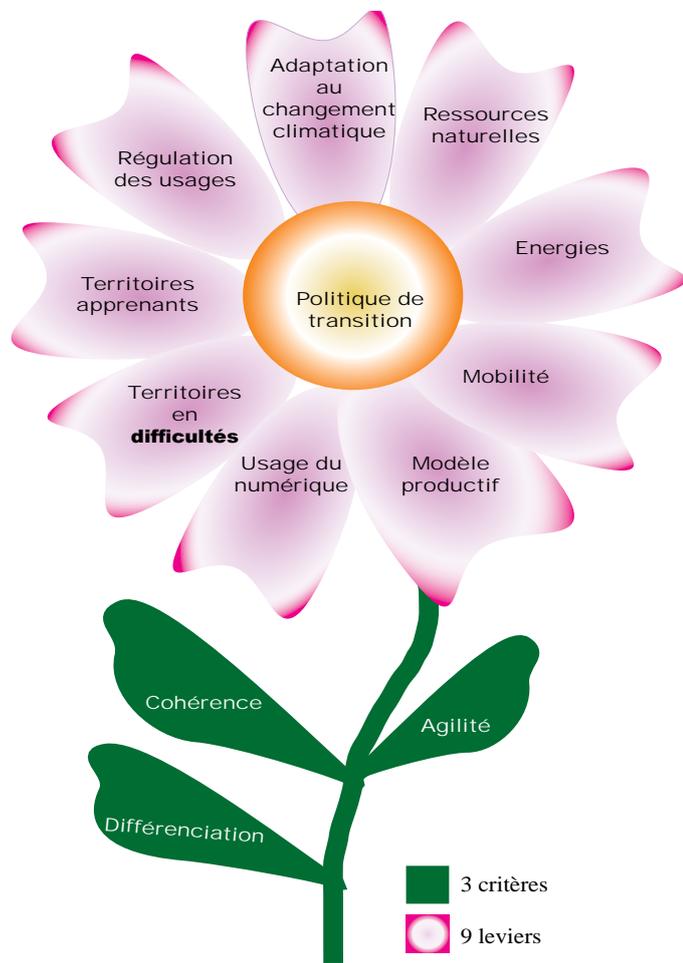


DES POLITIQUES RÉGIONALES DE TRANSITION

Les acteurs publics de la région mènent des politiques dans des domaines touchés par de profondes mutations. Pour s'inscrire dans des trajectoires de transitions, ces domaines peuvent être analysés au regard de **trois critères** :

- ❑ Agilité : leur opportunité pour s'inscrire dans des trajectoires de transformations positives ;
- ❑ Différenciation : leur capacité à favoriser les initiatives et à s'appuyer sur les spécificités des territoires régionaux ;
- ❑ Cohérence : leur cohérence avec les autres politiques publiques, prenant en compte les effets systèmes et les éventuelles externalités, positives ou négatives.

Les neuf leviers d'action publique suivants ont vocation à prendre de l'ampleur au cours des prochaines années pour créer de nouvelles filières économiques et des services publics s'adaptant à l'évolution des besoins des populations. Ils devront aussi pouvoir articuler les différents domaines d'action les uns avec les autres. En effet, les politiques de transition dans la région devront être menées de manière coordonnées pour se renforcer entre elles. C'est tout l'enjeu de l'accompagnement des territoires de transitions avec des initiatives qui se développent dans l'ensemble de la région et qui feront l'objet d'une publication à venir.



1. La transformation des modèles productifs

Pour faire face aux restructurations qui continuent de toucher le tissu productif régional, deux démarches croisées sont à l'œuvre, Rev3 qui fait le pari d'une troisième révolution industrielle et la territorialisation en cours des filières économiques de transition.

La TRI Rev3 

Ainsi, Rev3 a choisi de tirer parti des contraintes environnementales pour en faire un nouveau ressort de développement. La troisième révolution industrielle qui se base sur les innovations numériques et environnementales prend le relais des deux premières basées sur le charbon et l'électricité.

La démarche Rev3 basée sur l'innovation et la mise en relation des acteurs permet de donner dans la région des Hauts-de-France une cohérence à différents modèles économiques émergents au cours des dernières années :

- ❑ **L'économie circulaire** repose sur la réutilisation des matériaux utilisés dans un processus pour un autre processus, par exemple le recyclage des déchets pour créer de l'énergie dans une zone d'activité ou l'utilisation des gravats comme matériaux de construction.
- ❑ **L'économie de la fonctionnalité** repose sur la création de biens immatériels et de services plutôt que des objets, par exemple la location de services de mobilité plutôt que la vente de voitures.

La démarche Rev3 n'épuise pas tous ces modèles qui obéissent également à des logiques non marchandes. Elle s'inscrit dans des logiques de filières auprès des acteurs économiques.

La territorialisation de filières de transition

Les différents territoires régionaux abritent des filières qui sont plus ou moins avancées dans la transformation de leurs modes de production. Ainsi, sous l'effet des incitations aux économies d'énergies (systèmes des quotas ou développement des technologies de captation), les filières de la sidérurgie et la métallurgie ont développé de nouveaux modèles basés sur l'économie circulaire, de même pour les filières de déchets ou l'automobile. Les territoires où sont situés ces établissements innovants construisent avec eux des stratégies économiques de transition. Au niveau régional, les stratégies de développement économique et d'aménagement du territoire aident à coordonner ces différents projets. La TRI a également un rôle majeur d'effet d'entraînement et de visibilité.

Deux filières peuvent venir illustrer ces enjeux de transition et de territorialisation :

- ❑ **La silver économie** qui fait du vieillissement de la population une ressource avec des impacts dans le secteur de la santé mais aussi des services aux personnes (accompagnement et loisirs, conception des objets et des bâtiments, etc). C'est pourquoi *GénérationS « pour un modèle régional innovant de la santé et des services à la personne, leader de la silver économie »* est une des cinq dynamiques de la stratégie économique du Conseil régional. Chacun des territoires de la région devra faire face à ces enjeux en fonction de ses spécificités : Berck-Montreuil a déjà misé une partie de son modèle économique sur ces questions, tandis que l'Artois développe un pôle de niche autour de l'adaptation intelligente des bâtiments au vieillissement. Ces projets devront cependant tenir compte d'une variable majeure, celle de la solvabilisation des besoins d'une population âgée gagnée par la précarisation.



- ❑ **L'agriculture** est une filière régionale d'excellence basée sur un modèle de production à haute intensité qui est en train de se diversifier. Au-delà des mesures d'organisation nationales et européennes, des opportunités de développement résident dans les bio-technologies pour mieux valoriser les ressources et lutter contre la pollution des engrais dans l'agriculture traditionnelle. De même, la filière bio a des marges de progression importantes à condition de maîtriser ses coûts. Selon les territoires de la région, les perspectives sont multiples, entre ceux qui s'appuient sur une industrie agro-alimentaire puissante, et ceux qui s'organisent en agriculture périurbaine ou dans des territoires plus périphériques (Sambre-Avesnois et Thiérache) autour de stratégies alimentaires locales. Par ailleurs, ce secteur a un rôle important à jouer pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air et des sols et la préservation de la biodiversité.

2. Le soutien aux mobilités et la meilleure organisation des déplacements

Ce domaine d'action est soumis à deux formes de contraintes, la pression énergétique qui implique de repenser la place du moteur à explosion et le poids des mobilités dans le quotidien des habitants d'une région où la fracture entre ceux contraints de se déplacer sur des distances de plus en plus grandes et ceux qui n'en ont pas les moyens se creuse, impliquant une meilleure organisation du système.

L'incitation de la pression énergétique

Les entreprises régionales et les centres de recherche régionaux sont à la pointe des innovations autour de la voiture électrique qui représente un marché porteur pour l'industrie automobile. Toutefois, cette technologie ne résout pas l'ensemble des questions soulevées par la pression énergétique avec la nécessité de produire cette énergie électrique, ainsi que la construction ou non d'infrastructures pour recharger ces véhicules.

Pour le transport de marchandises, les efforts de transfert modal de la route vers le fer et la voie d'eau sont des opportunités de renforcement de la filière ferroviaire très présente dans la région, même si la rentabilité du fret ferroviaire est encore à construire. De même, les acteurs régionaux se sont lancés dans le chantier du canal Seine Nord avec d'importants investissements à la clé. Les enjeux de transition sont au cœur de ce projet, avec pour les questions économiques, le souhait d'une montée en qualité de la filière logistique régionale.

La meilleure organisation du système de déplacements



Journal L'Observateur - 13 juillet 2017

Les transformations du fonctionnement des territoires régionaux avec la concentration des activités et l'étalement des lieux d'habitations impliquent une augmentation des besoins de mobilités. Il s'agit donc pour le système de déplacements de mieux répondre à ces besoins et notamment à ceux qui n'ont pas accès à une voiture individuelle. Les investissements dans les transports collectifs sont très lourds, ils sont concentrés dans des secteurs stratégiques comme le réseau express Grand Lille ou le barreau Picardie-Roissy. D'autres axes sont développés avec la promotion des modes doux, le vélo et la marche qui supposent des investissements sur les espaces publics. Enfin, la question du système d'information, appuyé par les technologies numériques, est centrale pour le soutien aux initiatives de co-voiturage et transport à la demande, ainsi que pour la mise en place de tarifications intégrées.

Toutefois, cette réponse à la hausse des déplacements doit prendre en compte ses impacts en termes de pollution de l'air

et de congestion des réseaux. C'est pourquoi, des actions sont mises en œuvre pour limiter l'augmentation de ces besoins grâce à une meilleure répartition des activités sur le territoire. Les politiques d'aménagement du territoire pour articuler lieux de travail et de vie, ainsi que les politiques d'urbanisme pour densifier les agglomérations répondent en partie à ces objectifs. A noter que les politiques de gestion des temps qui se développent actuellement pour organiser les horaires et les activités tout au long de la journée permettent de réguler les déplacements tout en aidant les habitants à mieux concilier leurs différentes obligations.

3. La diversification des ressources énergétiques

Les dynamiques de développement sont consommatrices en énergie, or la hausse de la demande se heurte à la pression sur les ressources qui entraîne une hausse tendancielle de son coût, en plus des efforts d'atténuation du changement climatique pour limiter les émissions de gaz à effet de serre des énergies fossiles. Des objectifs qui sont formulés dans la loi pour la transition énergétique et repris dans le SRADDET avec l'ambition de s'engager dans une stratégie bas-carbone.

Deux leviers sont principalement à l'œuvre, développés dans la démarche Rev3 : l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Par ailleurs, l'action sur la réduction des besoins rejoint les éléments évoqués dans le paragraphe précédent au travers des politiques d'aménagement du territoire, c'est la question de la sobriété énergétique.

Pour une meilleure efficacité énergétique

La rénovation des logements est mise en avant pour améliorer leur confort et réduire les factures de chauffage alors que de nombreuses personnes sont touchées par la précarité énergétique. Les acteurs commencent à se structurer pour créer une filière de rénovation énergétique des bâtiments dans la région, avec d'importants besoins de formation et d'investissements. Alors que les territoires de la région ont des besoins contrastés en matière de logements, il existe différents dispositifs publics pour inciter à cette rénovation et faire effet levier. Alors que l'évolution des technologies permet aujourd'hui de concevoir des bâtiments producteurs d'énergies, la question se pose du niveau et du ciblage de cette intervention publique dans un secteur en dynamique.

Au-delà des particuliers, ce mouvement concerne également les entreprises, dans les locaux professionnels mais également dans les modes de production. Les plus grandes entreprises sont déjà bien avancées sur ces questions, avec les techniques de recyclage et la mise en place de plans d'économie circulaire (lutte contre l'obsolescence programmée) mais les plus petites n'ont pas toujours les moyens et les compétences pour s'y lancer. Enfin, l'utilisation des technologies numériques pour élaborer des réseaux intelligents (smart grids) permet d'avoir une vision de l'ensemble du système pour planifier et anticiper les besoins, mais elle nécessite d'importants investissements en infrastructures pour permettre la connexion de l'ensemble des réseaux.

Le développement des énergies renouvelables

Dans le cadre de la démarche Rev3, la Région ambitionne de multiplier par 3 les énergies renouvelables à 2040 (soit un mix énergétique de 32 % renouvelable selon les objectifs fixés par la loi). Ceci alors que la production régionale actuelle est de 8 % contre 15 % en moyenne en France. Il s'agit de transformer une contrainte en opportunité et construire une économie bas carbone et économe en matières en développant de nouvelles filières économiques. La région possède des gisements intéressants en fonction des territoires et des technologies utilisées :

- ❑ Il existe des pôles d'excellence locaux pour la méthanisation par la production de biogaz ou la valorisation de la biomasse et des déchets dans des réseaux de chaleur. Toutefois, l'installation d'unités de méthanisation peut susciter des contestations en raison de leurs nuisances supposées.
- ❑ Les énergies éoliennes ont déjà fait l'objet d'un développement important. Dans les objectifs régionaux, leur progression est stabilisée jusqu'à 2020 en raison des conflits d'usage qu'elles peuvent susciter pour la préservation des paysages.
- ❑ Il existe également une filière bois-énergie dans la région qui est en croissance même si elle ne couvre pas l'ensemble des besoins. Toutefois, la valorisation de certaines essences au détriment d'autres peut faire localement peser des pressions sur la biodiversité, en raison de la durée nécessaire au renouvellement des espèces.
- ❑ La géothermie et le solaire ont des potentiels intéressants qui restent à valoriser de manière plus systématique.
- ❑ Enfin, d'importantes marges de manœuvre existent dans le domaine des énergies marines renouvelables (éolien offshore, grand marémoteur, grand hydrolien).

4. La préservation des ressources naturelles

Au-delà des ressources énergétiques, la prise de conscience de la finitude de la nature concerne l'ensemble des ressources nécessaires au développement. A tel point que certains appellent à poser des limites à la croissance. Ces orientations ne sont pas majoritaires dans la société régionale, mais elles invitent à faire preuve de créativité pour permettre une meilleure efficacité dans l'usage de ces ressources, voire à s'engager dans des démarches d'innovation/ recyclage.

Dans une région qui met en avant ses fonctions productives et agricoles, ses ressources naturelles ont été fortement sollicitées tout au long de son histoire pour contribuer à son développement.

- ❑ Sols : la densité régionale n'est pas très élevée mais les espaces les plus convoités, proches des agglomérations et des infrastructures de transports sont de plus en plus recherchés. D'où l'importance des démarches de dépollution des friches et de densification des espaces urbains au travers des documents d'urbanisme.
- ❑ Sous-sol : il recèle des ressources qui ont déjà été largement exploitées (mines, carrières) avec d'importantes conséquences environnementales. De nouvelles potentialités émergent (gaz de mines) qui doivent être gérées de manière plus durable.
- ❑ Eau : la qualité de la ressource en eau est médiocre dans la région au regard des objectifs de la Directive cadre européenne sur l'eau de 2000. toutefois, certains territoires comme l'Audomarois ont misé sur cette ressource et sa transformation comme levier de développement en se positionnant comme pôle d'excellence.
- ❑ Air : la qualité de l'air est médiocre dans les agglomérations, mesurée en fonction du nombre de jours avec un air de bonne qualité. Des expérimentations de péage urbain autour de Lille ou de régulation des circulations sont en discussion. Dans l'industrie, le recyclage des émissions de polluants est en cours d'exploration.

- ❑ Biodiversité : la prise de conscience des services éco-systémiques rendus par les milieux naturels pour la robustesse des territoires appelle à une nouvelle vigilance de préservation. La piste d'une monétarisation de ces ressources permettrait éventuellement de mieux mettre en évidence leur utilité. Ceci d'autant que les progrès des sciences du vivant font peser de nouvelles pressions sur ces ressources (notamment les espèces présentes dans la région).

5. Les enjeux de l'adaptation au changement climatique

A côté des politiques d'atténuation, les actions d'adaptation prennent acte du changement climatique en cours pour en limiter les impacts négatifs et éventuellement se saisir des opportunités de développement. Deux domaines sont au cœur de ces démarches, la lutte contre les risques et le renforcement de la robustesse des territoires.

La lutte contre les risques

Du fait de ses caractéristiques physiques et de son organisation sociale, la région est vulnérable à un certain nombre d'aléas naturels : inondations, submersions marines, retrait-gonflements d'argile. La fréquence et la gravité de ces risques sont susceptibles d'être modifiés par le changement climatique. Ils concernent notamment les espaces densément peuplés et équipés en industries et infrastructures, littoral et cours d'eau, îlots de chaleur en cœur urbain. Les aléas industriels et technologiques portés par des établissements concentrés dans ces zones urbaines renforcent cette vulnérabilité.

Chacun des territoires de la région étant confrontés à des situations particulières, les stratégies locales de prévention des risques (type plan de prévention des risques intégrés) sont une manière de prendre en compte ces risques et de les intégrer dans une stratégie de développement. Les analyses actuelles en termes de résilience des territoires face aux catastrophes mettent en avant la capacité des populations et des acteurs à participer à ces actions non pour supprimer les risques mais pour vivre avec.

Le renforcement de la robustesse des territoires

Les actions en faveur de la robustesse permettent d'accompagner les mutations des milieux naturels, des paysages et des espèces, des espaces urbains et industriels. Elles mettent l'accent sur le rôle joué par les milieux naturels pour réguler les impacts du changement climatique, ce sont les services éco-systémiques. Elles passent entre autres par une préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques pour la prévention des inondations. Elles peuvent aussi prendre la forme d'une protection de la biodiversité au travers de la nature ordinaire y compris en ville (les jardins, les chemins, les arbres) pour lutter contre les îlots de chaleur, mais aussi par une action contre la fragmentation des continuités écologiques pour permettre la circulation des espèces (le cas des abeilles étant le plus emblématique). La question de la gestion des forêts est également centrale, alors que ce sont en grande partie des espaces privés et que la partie nord de la région est significativement sous-dotée. Aujourd'hui, l'ensemble de la région est confrontée à l'attractivité des zones périurbaines pour des ménages en recherche (entre autres) d'aménités naturelles. La pression sur les zones naturelles s'opère sur les questions de continuité écologique avec la construction d'infrastructures de transports.

6. La régulation des usages dans les territoires à enjeux

Un certain nombre de territoires de la région apparaissent stratégiques au regard des enjeux de transition. Il s'agit principalement du littoral et des espaces naturels remarquables dont les forêts. Ils cristallisent les tensions entre logiques de développement et impératifs de préservation de l'environnement.

On peut les examiner à la lumière de deux phénomènes : l'importance croissante des aménités et de la qualité de vie, et les conflits que suscitent les différents usages dans ces espaces et la nécessité de leur régulation.

Les enjeux de qualité de vie et de renforcement des aménités

Dans une région marquée par un développement productif, les logiques plus qualitatives ont été longtemps minorées. Aujourd'hui, on s'aperçoit que la présence de ces aménités est un élément de l'attractivité régionale. Ce mouvement est renforcé par les attentes de la population devenue plus exigeante concernant ses conditions de vie : impact de la pollution sur la santé, aménités naturelles, etc.

Historiquement, les territoires de la région n'ont pas la même relation à la nature. Plus tôt industrialisée et urbanisée, la partie nord a perdu de nombreux espaces naturels avant de se stabiliser sous l'effet de politiques de reconquête volontaristes. Au sud, c'est l'activité agricole qui a longtemps dominé, tout en maintenant d'importantes parties boisées.



Les conflits d'usages territoriaux

Les pressions s'exercent sur quelques espaces naturels remarquables (forêts, zones humides, prairies, dunes, terrils, zones de protection spécifique, etc...) et surtout sur le littoral entre les logiques de développement industriel (éoliennes, développement portuaire), les volontés de valorisation touristique et les nécessités de préservation des espaces. A cet égard, la création d'un parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale permettra d'offrir un cadre de débats à ces différentes options.

La situation de l'agriculture illustre également ce décalage entre développement économique et aménités. L'agro-alimentaire est l'un des secteurs de pointe de la région, il est fondé principalement sur un développement intensif des espaces. A cet égard, ce type de développement peut produire des nuisances et des pollutions qui entrent en conflits avec des activités récréatives (promenade, chasse) et avoir des impacts sur la santé des populations.

7. La structuration de territoires apprenants

Les mutations économiques en cours questionnent les métiers, les filières et le rapport des travailleurs à leurs emplois. Dans ce cadre, les acteurs territoriaux commencent à se saisir du levier de la formation pour développer les emplois et construire des trajectoires de transition en accompagnant les populations face aux transformations à venir. A côté des démarches régionales de programmation des filières de formation, les territoires apprenants rassemblent les acteurs de l'éducation et de la formation, les collectivités et les associations notamment celles d'éducation populaire pour construire des stratégies locales de développement.

Deux axes peuvent être explorés autour de ces questions : la priorité au socle de compétences et la construction de parcours individuels, et la valeur ajoutée des territoires en matière de formation. Ils permettent de resituer une perspective régionale autour de ces enjeux exprimés par l'ambition stratégique d'une « région apprenante ».

La priorité au développement des compétences

Il est difficile d'anticiper les métiers de demain même si quelques pistes se dégagent déjà : la silver économie et les services à la personne, l'énergie, l'alimentation, le tourisme, le numérique, le BTP en lien avec la commande publique, les emplois liés à la proximité avec la Flandre et l'Île-de-France, zones économiques dynamiques.

Plutôt que de miser sur des contenus précis de formations certifiantes qui risquent de devenir rapidement obsolètes, les priorités se concentrent sur l'acquisition d'un socle de compétences comprenant notamment les technologies numériques et les langues étrangères, et pouvant être mobilisé en fonction de l'évolution des besoins. L'accent est mis sur la valorisation des savoir-faire, y compris non professionnels, pour construire des parcours individualisés vers un emploi. De fait, l'enjeu se situe sur la formation tout au long de la vie et l'accompagnement des reconversions professionnelles.

Plus généralement, associer les citoyens à ces questions peut contribuer à leur donner envie de développer leurs compétences et de construire les métiers de demain. Une éducation à la citoyenneté, à laquelle un service public régional de l'orientation peut contribuer, passe par la sensibilisation des plus jeunes à la prise en main de leur avenir y compris en favorisant leur mobilité. C'est aussi l'intérêt porté aux politiques culturelles dans les deux anciennes régions, qui amène une exigence d'excellence pour tous, afin de donner envie de monter en qualification.

Un cadre régional pour appuyer les initiatives locales

Alors que les indicateurs régionaux en matière d'emploi et formation restent très fragiles, la formation demeure une priorité des stratégies régionales dans une perspective de « société apprenante ». Ces stratégies ne sont pas la somme des initiatives locales mais elles ont intérêt à s'appuyer sur les expérimentations innovantes et leurs relais de proximité pour mettre en œuvre leurs actions.

Ainsi, la structuration des campus des métiers et des qualifications a pour ambition de territorialiser des filières d'excellence intégrées, qui vont du CAP à l'enseignement supérieur en développant notamment l'apprentissage. Ces campus sont adossés à des pôles de compétitivité, ils s'inscrivent dans un contexte territorial mobilisant les collectivités, les entreprises, les universités autour des acteurs de la formation. Ils sont conçus comme des leviers de développement territorial.

Les « territoires apprenants » : la valeur ajoutée des territoires en matière de formation

Les territoires portent une stratégie de développement qui peut s'appuyer sur la formation pour développer l'emploi, ainsi Dunkerque a organisé les Assises de l'emploi afin de construire des offres de formation en lien avec les perspectives économiques du territoire (écologie industrielle, énergies, industrie et valorisation du littoral). Les acteurs locaux développent des visions de long terme pour anticiper les évolutions des métiers et favoriser les reconversions.

Le rôle des acteurs locaux reste également primordial pour l'organisation de la transversalité dans des filières qui restent très cloisonnées. Ils peuvent notamment construire des partenariats entre les entreprises et les différents acteurs de la formation. Ils ont aussi un rôle d'articulation entre les emplois proposés et les compétences présentes sur le territoire, alors que les mutations économiques vont accentuer ces écarts. Par exemple, ils peuvent accompagner les entreprises, surtout les TPE et PME dans des dispositifs de recrutement qui restent complexes.

Enfin, les acteurs locaux peuvent assurer un rôle de suivi des personnes depuis la définition de leurs besoins de formation jusqu'à l'emploi, dans une perspective de construction de parcours individuels. C'est le travail qu'accomplit le Département du Pas-de-Calais auprès des publics en insertion. Ainsi, de nombreuses personnes en situation d'illettrisme sont en emploi, mais leur manque de qualification les rend vulnérables et elles devraient pouvoir être formées de manière prioritaire pour leur permettre de conserver leur emploi.

L'ensemble de ces pratiques peuvent s'appuyer sur des méthodologies spécifiques, celles de la gestion territoriale des emplois et compétences dont l'usage tend à se développer pour favoriser la formation tout au long de la vie et permettre la transition vers les nouveaux métiers.

8. Le soutien aux territoires en difficultés

Comme d'autres territoires en Europe, la région des Hauts-de-France connaît une évolution de ses dynamiques territoriales avec une concentration des activités dans les grands pôles au détriment des agglomérations petites et moyennes, et un creusement des inégalités territoriales, y compris infra-territoriales notamment dans la métropole lilloise. De ce fait, de nombreux habitants de la région vivent dans des territoires en difficultés, qui se caractérisent par une grande diversité : zones en reconversion industrielle type bassin minier, centres de villes petites et moyennes qui se dévitalisent au profit de leur périphérie, ou quartiers en politiques de la ville situés au sein d'agglomérations. Des politiques de transition peuvent mobiliser un certain nombre de leviers. en faveur de ces territoires, afin d'aider les acteurs à mobiliser leurs ressources pour construire des trajectoires de développement leur permettant de faire face aux évolutions à venir.

Stimuler l'activité et la création d'emplois

Ces zones en difficultés économiques disposent souvent des ressources foncières pour accueillir des activités productives. Elles sont généralement également en déficit de services à la population et peuvent donc accueillir des services marchands et non marchands pourvoyeurs d'emplois non délocalisables. Ainsi, le soutien aux initiatives et aux projets parfois d'échelle très réduite au travers du micro-crédit ou de structures d'économie sociale et solidaire peut être encouragé. Toutefois, ces évolutions nécessitent de favoriser une montée en compétences des populations de ces territoires avec un accompagnement au plus près des parcours de chacun et de leurs difficultés spécifiques, notamment des plus jeunes (décrochage, illettrisme, difficultés de santé, de logement, etc.).

Améliorer l'accessibilité



Les difficultés d'accessibilité de certains de ces territoires peuvent être allégées par un développement de l'intermodalité au travers de parking relais et d'aires de co-voiturages, du développement des dessertes en trains et en bus, ainsi que des mobilités alternatives en vélo et de l'appui aux services d'aide et d'information à la mobilité. Enfin, ces offres de déplacements doivent se doubler d'un travail d'accompagnement à la mobilité qui rencontre bien souvent des obstacles psychologiques.

Améliorer l'image et l'attractivité de ces zones

Il s'agit à la fois d'attirer des entreprises et des investissements dans des zones en perte de dynamisme économique mais également de conserver ou d'attirer de nouveaux habitants dans des zones en déclin démographique. Cet objectif passe par différentes actions de positionnement et de promotion du territoire dont l'événementiel, la culture et le tourisme qui sont d'importants vecteurs de changement d'image. Au-delà d'un message destiné à l'extérieur du territoire, il faut aussi s'adresser aux habitants de ces territoires pour leur redonner fierté et confiance en eux.

Encourager les actions de revitalisation des centres

Ces zones urbaines, parfois de très petite taille, souffrent d'une dévitalisation de leurs activités commerciales et plus globalement de leurs fonctions d'animation et de centralités. Le renforcement des centres de ces territoires en difficultés suppose de renforcer et structurer une offre commerciale et de services correspondants aux nouveaux besoins au travers notamment d'actions d'animation, d'une réflexion sur le stationnement et les espaces publics, d'une prise en compte des nouveaux modes de consommation au travers d'espaces multi-services, etc. La revitalisation des centres passe aussi par une action concertée des politiques d'urbanisme pour réhabiliter le bâti, lutter contre la vacance résidentielle et commerciale, lutter contre l'étalement urbain et densifier les espaces agglomérés.

A l'occasion du programme « Action cœur de ville », dans le cadre de sa politique de redynamisation des centres-villes, la Région soutient l'ensemble des pôles urbains touchés par la dévitalisation dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants et de conforter leur rôle moteur du développement territorial.

Intégrer la valorisation des friches industrielles à l'ensemble des projets de développement locaux et urbains

En raison de la désindustrialisation, d'importantes implantations industrielles sont vacantes depuis parfois des décennies dans la région qui compte le nombre de sites le plus important de France. Parfois pollués, ces sites font l'objet d'opérations de valorisation soutenues par les établissements publics foncier du Nord-Pas de Calais et de l'Oise. Le conseil régional est partie prenante de ces établissements, il encourage les collectivités et les acteurs publics à y faire appel pour accélérer la valorisation de ces sites dont certains ont des localisations stratégiques et les mettre au service du développement de ces territoires.

La mise en valeur des friches peut également passer par leur mise au service d'actions culturelles et événementielles, y compris des utilisations temporaires et réversibles en fonction de l'avancement des projets d'aménagement.

9. La valorisation des opportunités liées aux usages du numérique

L'accélération du progrès technologique ces dernières années notamment le numérique et ses déclinaisons dans les nano-technologies et les sciences du vivant vont continuer à déstabiliser les activités économiques et sociales. Favorisant les fonctionnements horizontaux, par-delà les intermédiations, ces technologies bousculent les positions établies et font émerger de nouveaux acteurs.

Ces transformations recèlent de nombreuses opportunités pour les acteurs locaux qui peuvent utiliser ces nouveaux usages comme levier de développement. Ainsi, des initiatives émergent dans les territoires métropolitains mais aussi dans des espaces ruraux ou périurbains autour de la culture, du tourisme, de la santé, des mobilités, etc. Ces initiatives peuvent se cristalliser dans la création de tiers lieux dédiés aux pratiques collaboratives autour du numérique. Pour les services publics, le numérique présente des opportunités de transformation dans les relations aux usagers. Ainsi, la mise à disposition des données (open data) de circulation, qualité de l'air, utilisation des énergies, etc. est une des modalités privilégiées de la transformation des territoires en « villes intelligentes » (smart city). Ces nouveaux usages liés au numérique doivent maintenant se diffuser à l'ensemble des acteurs économiques et sociaux notamment les collectivités locales et les petites et moyennes entreprises.

Trois points d'attention peuvent cependant être soulevés :

- ❑ Le solde création /destruction d'emplois en raison de l'automatisation des tâches y compris dans les services touchant des emplois de moyenne qualification ;
- ❑ Le risque de perte de contact humain entraîné par la multiplication des démarches administratives dématérialisées qui peut pénaliser les populations les plus fragiles.
- ❑ Les conséquences environnementales de l'utilisation de ces technologies : dépenses énergétiques, pollution, épuisement des ressources, etc.



De nombreux lieux d'innovation et d'incubation pour les entreprises existent sur le territoire régional.

Dans un monde en évolution rapide et continue, les transitions sont le nouvel horizon de la région et de ses habitants. Ces transitions impliquent une mobilisation des initiatives et une réorientation des politiques publiques pour co-construire des futurs souhaitables. A l'interface entre ces contraintes et les besoins de la population, les territoires sont en première ligne. Singulièrement les territoires les plus en difficultés qui doivent inventer de nouveaux leviers de développement. Elle-même engagée dans une transformation de ses pratiques, la Région est à leurs côtés pour les accompagner et s'inspirer de leurs projets.

Rédacteur : frederique.parrad@hautsdefrance.fr
Direction de la Prospective et des Stratégies Régionales (DPSR) - Service Observation et Prospective
Coordinatrice de publication :
sylvie.delbart@hautsdefrance.fr - DPSR

Retrouvons-nous sur

 regionhautsdefrance  @hautsdefrance  regionhdf  region_hautsdefrance

www.hautsdefrance.fr

